

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

Président : Monsieur Daniel PARENT, Proviseur

Secrétariat : Mme Lisa Carles, assistante d'éducation

Administratifs : Daniel Parent, Hervé Parent, Philippe Grosjean, Sylvie Couturier

Représentants de la commune de Dole : Grégory SOLDAVINI

Enseignants : Agnès Dayt, Alexandre Gautherat, Angélique Pintureau, Anne Plumet, Eric Jourdan, Elysabeth Lyet, Lisa Carles

Personnels : Guillaume Magrin, Florence Bourlon, Edith Mazzoleni

Elèves : Roman Massa

Parents d'élèves : Lionel Casaubon-Seignour,

Invité : Joé Bertrand

Soit 17 votants

Le quorum étant atteint avec 17 membres, le Proviseur déclare la séance du conseil d'administration ouverte à 18h18. Arrivée d'un membre à 18h26 et départ d'un membre à 20h.

Adoption du PV du 1^{er} Avril 2021 : le PV n'ayant pu être diffusé à temps, son adoption est reportée au prochain CA

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (17 pour) à 18h39

1. Fonctionnement matériel et financier

1.1 DBM pour information.

M. Grosjean présente les décisions modificatives n°5 à 10. Il s'agit essentiellement de subventions versées au lycée par la collectivité de tutelle (ex : amélioration acoustique salle 208, remplacement de matériel en restauration, éplucheuse et bain marie). Ces modifications des prévisions de recettes et des ouvertures de crédits n'ont pas d'incidence sur l'équilibre budgétaire.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

1.2 DBM pour vote n°11

Plusieurs ouvertures de crédit sont proposées par prélèvement sur le fonds de roulement du lycée c'est-à-dire sans la contrepartie de l'encaissement de recettes.

Total : 51 365,56 €

- Constat d'une perte de ressources pour le service ALO du fait de la baisse des repas servis au restaurant scolaire : 15 002,56 €
- Activités de l'enseignement technique : 35 500 € (les frais d'inscription perçus chaque année le 01/09 et inemployés au 31/12 « tombent » dans le fonds de roulement)
- Rétablissement des crédits d'enseignement de Physique-chimie pour une opération 2020 payée en 2021 : 863 €

M. Grosjean présente la situation du fonds de roulement financier dont le total des moyens s'élève maintenant à la somme de 94 705 € : le minima fixé au dernier compte financier par l'Agent comptable (82 600 €) est respecté.

Question de monsieur CASAUBON (PE) sur l'application de réservation des repas. Ceci permettant une économie importante sur le service restauration. Cette action ne serait-elle pas prioritaire en vue d'économie immédiate ? Monsieur GROSJEAN répond que le projet est de rénover le système d'accès au restaurant scolaire, vieillissant, avec un possible changement de prestataire. Cette application ne peut être achetée à part puisque chaque société développe sa propre suite logicielle. D'autre part, il est prévu d'inclure au projet d'autres modalités de contrôle d'accès pour superviser certaines entrées de l'établissement. L'intendant ajoute que le temps manqua dans le semestre écoulé pour approfondir cette orientation.

Soumise au vote, la DBM n°11 st adoptée à l'unanimité : 17 votants sur 17 pour à 19h55

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

**1.3 Remboursement des frais d'inscription des étudiants en BTS
Tourisme.**

**1.3.1 Remboursement des frais d'inscription à la section BTS Tourisme pour une
étudiante démissionnaire**

Par courrier daté du 17 mai, une étudiante de 1ère année de BTS Tourisme a déclaré abandonné ses études à la fin de l'année ; elle a demandé également le remboursement de ses frais d'inscription à hauteur de 300 € (sur 600 €). Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de faire droit à la demande de remboursement mais de conserver la somme de 100 euros au titre de la période de formation déjà réalisée au sein de l'établissement.

Cette proposition est adoptée (15 pour et 2 contre)

**1.3.2 Annulation d'une créance relative aux frais d'inscription à la section BTS
Tourisme pour un étudiant démissionnaire**

Un étudiant démissionna rapidement (novembre) pour raison de santé et après de nombreuses absences depuis la rentrée. Le conseil d'administration décide d'annuler la créance de 600 € pour les frais d'inscription de cet étudiant (3 abstentions, 13 pour, 1 contre) - 20h06

2. Contrats, conventions et marchés

**2.1 Autorisation de recrutement et de renouvellement des Contrats des
Assistants d'Education**

Le lycée a pris connaissance de la reconduction de la dotation de 4,5 équivalents temps plein (ETP) d'assistants d'éducation. Le C. A. autorise le chef d'établissement à recruter des assistants d'éducation pour compléter l'équipe existante

Point adopté à l'unanimité : 17 pour à 20h09

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

**2.2 Convention portant création d'une unité de formation par
apprentissage (mise à jour de la convention signée en 2014)**

L'UFA du lycée Nodier permet l'accueil d'apprentis en BTS tourisme.

L'autorisation de signer la convention est adoptée à l'unanimité : 17 pour à 20h14

3. Bilan 2020 - 2021

3.1 PSY-EN,

Sarah LE GOUDIVEZE était présente 10h par semaine au lycée, mais ne sera plus en poste à la rentrée. Sa présence et la qualité de son travail sont soulignées. Les 92 entretiens menés ont permis d'accompagner et de remobiliser certains lycéens. Le travail en équipe avec les CPE et la direction a facilité le suivi des élèves, en particulier la lutte contre le décrochage scolaire.

3.2 CDI

Le CDI est ouvert 40h par semaine. M. le proviseur souligne la forte implication pour la préparation du Grand Oral. Et notamment les rencontres de tous les élèves de terminale avec les deux documentalistes.

Par ailleurs, les différentes actions remarquées sont : la participation à SNT pour accompagner les enseignants, notamment sur les réseaux sociaux, l'accompagnement sur la question de l'orientation et la mise en place de la Webradio. Le nombre de prêts a diminué, largement contraint par la crise sanitaire. Sans nul doute, il sera en hausse dès l'année prochaine. PIX, certification informatique obligatoire, sera mise en place l'année prochaine. Deux numéros du journal du lycée ont pu paraître cette année, malgré les inconvénients du mode hybride.

3.3 Le secrétariat

Le secrétariat est couvert par 1,5 équivalent temps plein. Le début d'année a été difficile pour l'arrivée en poste de Guillaume MAGRIN au secrétariat de direction. Le travail a été facilité par la disponibilité, l'à-propos et le grand investissement de Sandrine BOUQUARD.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

3.4 CVL,

Les projets CVL ont été les suivants:

- La mise en place du groupe « X'prime toi ! ». Malgré cette proposition, les élèves n'ont pas investi en nombre ce groupe.
- Un questionnaire à l'initiative du CVL interrogea la restauration et permit un échange constructif.
- Le carnaval a été programmé en avril, sauf pour les élèves de secondes confinés au moment de la programmation de la deuxième journée du carnaval.
- La photo de classe a pris une tournure différente cette année.
- Une salle de convivialité dédiée aux élèves internes ouvrira dans le bâtiment infirmerie à la rentrée de septembre.
- Pour conserver une forme de convivialité, en substitution de bal de fin d'année, un pique nique a eu lieu dans les espaces verts côté charité.

Plusieurs projets sont en réflexion pour l'année prochaine : un book lycée est envisagé, une sensibilisation à la différence et un travail de communication entre élus CVL et les autres élèves va être mené.

3.5 Infirmerie,

Madame ROQUES a été beaucoup plus sollicitée par les élèves (1352, dont 308 liés au COVID), les personnels (16), mais également comme conseillère technique de la direction vis-à-vis de la pandémie. Dans l'établissement, 48 cas confirmés de COVID ont été déclarés. Le travail est étroitement lié avec les CPE et notamment lors de sa participation aux GPDS, CESC, et le suivi des 22 élèves disposant d'un PAI. La campagne de dépistage (après autorisation) fut organisée avec un respect strict des consignes sanitaires. Environ 200 élèves en ont bénéficié.

3.6 Informatique,

Il est remarqué que 20 portables prêtés n'ont pas encore été restitués.

3.7 ANAP,

Une nouvelle équipe prend place. L'activité est moindre cette année car les projets ont été moins nombreux.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

3.8 Vie scolaire.

4.5 postes d'AED, en externat uniquement depuis cette année, et 2 CPE. Réactivité de l'équipe pour le suivi des absences. Le taux reste faible et les retards peu importants. Remarquons la baisse des retenues, preuve de la bonne tenue de l'établissement. À l'inverse, l'importance des 29 mises en garde travail. Certaines étaient peut-être tardives au 3ème trimestre. L'internat du lycée Duhamel a accueilli 31 élèves en début d'année et 26 en fin d'année. Les internes ne se sentent pas intégrés et ressentent la longueur de la journée. Un travail dû à la COVID a obligé le service de vie scolaire à de nouvelles tâches répétitives voire pénibles avec l'ordre de passage pour la restauration et le respect du port du masque. L'investissement de la vie scolaire est primordial dans la vie éducative. Le soutien aux élèves fut concret lors des baisses de moral des élèves, spécialement cette année.

Monsieur JOURDAN remarque qu'il sera nécessaire de vérifier le passage à l'infirmerie lors de devoirs.

4. Structure 2021-2022

Les effectifs prévus sont :

- En seconde : 8 classes de 35, soit 280 élèves
- En première : 7 classes, soit 235 élèves
- En terminale : 7 classes, soit 213 élèves

Les effectifs de seconde dépendent de l'affectation, faite au 29 juin 2021 par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Quelques échecs au bac pourraient par ailleurs augmenter le nombre d'élèves en terminale.

À remarquer une baisse de nombre de germanistes en seconde, qui engendre un groupe en moins (on passe de 4 à 3). À l'inverse, le nombre d'hispanisants est en hausse, ce qui porte le nombre de groupes de 6 à 8.

Les spécialités de 1^{ère} sont encore imprécises, quelques élèves (arrivés d'élèves d'autres établissements) n'ont pas encore exprimé leur souhait.

À noter la baisse du nombre d'élèves abandonnant la spécialité maths en terminale. M. GAUTHERAT demande si le nombre d'élèves choisissant maths complémentaires et expertes permet de relativiser cette baisse. Réponse, pas entièrement puisque 11 élèves arrêtent complètement les mathématiques.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

Retour sur la proposition de la DGH au CA de février et suite aux échanges en mars.
Aucune modification de la structure, ni de l'enveloppe n'est à signaler.
La DGH, notamment en BTS, est confirmée.

Des compléments de services ont été établis postérieurement. Dans l'équipe de lettres modernes, une collègue s'est proposée pour effectuer un complément de service au lycée du Bois de Mouchard, en lieu et place du collègue qui était pressenti pour effectuer ce complément.
En mathématiques, il a été possible de maintenir l'intégralité des postes.

5. Calendrier prévisionnel 2021-2022

Proposé par le Proviseur, Daniel PARENT
Remarque de Madame DAYT, est-ce que les JPO secondaire ne sont pas trop tard ?
L'intérêt pour le BTS est moindre car hors des vœux parcoursup.
Question de Guillaume MAGRIN : à l'inverse, les inscrire trop tôt ne serait pas préjudiciable au cœur de cible des élèves de 3^{ème}, et particulièrement les choix d'affectation de mi-juin ?
Monsieur PARENT précise que le calendrier est bien prévisionnel. Il sera à nouveau discuté lors du conseil pédagogique de rentrée.

Question de Monsieur CASAUBON : la projection sur un nouveau projet d'établissement ne devrait-il pas inciter à planifier des réunions de travail ?
Monsieur Parent note la remarque.

6. Organisation de l'action éducative

6.1. Bilan 2020-2021

Ce point a été traité au point 3

6.2. Bilan des incidents et des sanctions

Ce point a été traité au point 3

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

6.3. DGH

Ce point a été traité au point 4

6.4. Règlement intérieur et annexes

Présentation des modifications apportées pour le règlement intérieur 2021-2022 et son annexe « règlement du service de restauration scolaire »

Point adopté à l'unanimité : 17 votants et 17 pour à 21h16

6.5. Calendrier 2021-2022

Ce point a été traité au point 5

6.6. Appariement scolaire en Russie

Ce projet a été déposé en 2020 par madame ARTONKINA pour un effectif de 15 candidats. Il s'adosse à un jumelage avec la ville de Kostroma. Le voyage aura lieu en mars et l'accueil des élèves russes se fera en mai 2022.

Ce projet sera accompagné pédagogiquement dans les enseignements de HG.

Point adopté : 16 pour, 1 abstention à 21h26

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

6.7. Appariement scolaire en Autriche

Le projet est déposé par madame PIEROLT. L'appariement avec le Bundesgymnasium de Seekirchen est reconduit.

Les élèves du lycée Nodier se rendront en Autriche du vendredi 26 novembre au vendredi 3 décembre 2021. Le lycée accueillera les correspondants et les partenaires autrichiens du 1^{er} au 8 avril.

Point adopté à l'unanimité : 17 votants sur 17 à 21h31

6.8. Voyages d'études à Munich (BTS2)

Le projet est déposé par madame CHAPUIS. Il est l'aboutissement des travaux préparatoires lors du BTS1.

Point adopté à l'unanimité : 17 votants sur 17 à 21h38

6.9. Voyages d'études des thématiques touristiques du Jura (BTS1)

Le projet est déposé par monsieur CORROTTE. Ce voyage est également une mise en pratique pour l'enseignement de GRCT.

Point adopté à l'unanimité : 17 votants sur 17 à 21h35

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
01/07/2021

OBJET
Réservé au

**Directeur
académique**

6.10. Manuels scolaires

Les besoins des équipes pédagogiques sont répertoriés.
Après restitution des manuels scolaires, le service intendance pourra chiffrer les besoins de complément des séries existantes et renouveler les manuels disparus ou inutilisables en s'appuyant sur les effectifs attendus.
Après le réassort, un arbitrage sera réalisé par le proviseur sur les acquisitions des nouvelles séries de manuels suivant les besoins exprimés par les équipes pédagogiques.

La séance est levée à 21h44

Président : M. PARENT, Proviseur

